Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 41 (1903)

Heft: 36

Artikel: De l'orateur, nous sommes enchantés !

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASBNSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Gerine, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER: Un an, fr. 7,20.
Les abounements detent des 4er janvier, 4er avril, 4er juillet et 4er octobre.
E adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

Les sept de la I^{re} division.

Rien ne vaut un rayon de soleil. Les troupes qui prennent part aux manœuvres du 1er corps et qui sont entrées au service lundi dernier, ont dû bénir le ciel de leur avoir été clément au moment de leur mobilisation. Viennent, après quelques jours d'exercices, la pluie, le brouillard ou le froid, ces intempéries n'influeront plus aussi fortement sur l'humeur des soldats; car ils seront faits alors à la vie des camps et leur entraînement leur en rendra supportables les petites misères.

L'effet d'une radieuse journée est tel que, lundi matin, à 7 heures, sur la place d'armes de Morges, au moment où s'alignaient les fusiliers du 1er régiment, on ne voyait aucune mine renfrognée et l'on n'entendait pas de ces propos désagréables d'hommes qui ne font leur service qu'à contre-cœur. Sans doute, ces soldats, arrachés à l'aube à leur famille et à leurs affaires, n'avaient pas tous endossé l'uniforme avec des cris de joie; mais, grâce au gai rayon de soleil, ils étaient accourus d'un pas allègre à l'appel de leurs chefs et ne ressemblaient en rien à des victimes qu'on mène au sacrifice.

Leur discipline était si remarquable qu'un vieux colonel n'en revenait pas et s'écriait tout haut:

- Quelle attitude! quel ordre! Si les troupiers d'il y a trente ans étaient là, ils ne se reconnaîtraient pas dans leurs successeurs...

- Vous trouvez qu'on a fait des progrès en ces dernières années? demanda un major.

- Si on en fait! mais vous ne savez donc pas ce qu'étaient nos avant-revues et nos entrées au service d'autrefois! En ce temps-là toute la troupe arrivait sur les rangs en gueulant des refrains patriotiques et ceux qui n'avaient pas un « plumet » ou au moins une petite pointe s'estimaient presque déshonorés.

Sans exagération ?

 Major, à l'âge où je suis on n'exagère plus... Notez, au reste, que les hommes de jadis étaient d'aussi bons militaires que ceux que nous avons en ce moment devant nous. Seulement ils prenaient un verre à tous les villages, ce qui était compréhensible, puis-qu'ils n'avaient pas à leur disposition autant de chemins de fer, de tramways et de bateaux à vapeur que de nos jours ; de sorte que, lorsqu'il s'agissait de les aligner, les chefs et souschefs de section avaient parfois un mal énorme.

Les punitions devaient pleuvoir dru

comme grêle ?

- Pas autant que ça; nous savions faire la part du feu, et, reconnaissants de notre indulgence, les hommes se comportaient des lors d'une façon exemplaire... On a changé tout cela. C'est un bien, je veux le croire, puisque tout le monde le crie par-dessus les toits; mais le pittoresque y a perdu et le moral de la troupe s'est assombri... Tenez, il y a maintenant 8000 hommes sur la place, dont la mointenant sono la mo tié au moins au repos, et cela fait moins de bruit qu'un pensionnat de jeunes filles au caéchisme!... Qu'ont-ils à être graves comme

ça? On ne va pas les faire mitrailler, que diable!... Mais, voilà, ils boivent de la limonade, des sirops et même, Dieu me pardonne, de l'eau de fontaine!... Grand bien leur fasse!... Ils ont raison, je vous l'accorde, puisque leur estomac ne leur permet plus d'arroser leur pain d'un doigt de petit blanc; mais ils me font bondir... Pas un homme émêché, c'est scandaleux!

- Mon colonel, dit un capitaine qui assiste à l'indignation comique de son supérieur, il y a quelques soldats dont la conduite...

Qu'ont-ils fait? demande le colonel en fronçant les sourcils.

– Ils se sont abominablement grisés et nous les retournons aujourd'hui en caserne à Mor-

Combien sont-ils?Sept, mon colonel

Sept, mon colonel.

Sept? vous dites bien « sept »?

Oui, mon colonel.

- Sept hommes dans les vignes sur huit mille! Mais cela ne s'est jamais vu, au grand jamais! De mon temps, nous aurions été sept cents, plus ou moins lancés, plutôt plus que moins... Sept hommes !... Quelle est la réunion d'officiers, je vous le demande, messieurs, où cette proportion n'est pas considérablement dépassée... Ces sept pochards vous scandalisent, capitaine. Soit, c'est dans les idées modernes. N'empêche que je les trouve magnifiques et que, si cela m'était possible, je leur accorderais... Non, ne disons pas des bêtises...

Le groupe des officiers s'éloigne et, aux quatre coins de la grande pelouse que baigne le lac, les soldats achèvent de s'astiquer ou mangent le rata fédéral avec le même calme qui a marqué leur arrivée à Morges.

Comme le disait le colonel, le tableau a moins de vie et de couleur qu'à l'époque des avant-revues, mais il est peut-être plus impressionnant. Et quant à la note bachique, est-ce vraiment une question d'estomac qui l'a fait disparaître? Je crois plutôt à l'influence du rayon de soleil, qui a permis aux hommes de stationner plusieurs heures en plein air sans éprouver le besoin de se restaurer outre mesure, tandis que des ondées les auraient contraints à se réfugier dans les cafés. Que les pintiers me le pardonnent, mais je souhaite aux militaires du 1er corps beaucoup de rayons de soleil durant leurs manœuvres.

Rien de moins malsain. - Un touriste à un aubergiste qui élève des porcs:

- Vous ne devriez pas loger vos cochons si près de la maison.

— Pourquoi?

C'est malsain.

- Rien de moins malsain, monsieur; mes cochons se portent et se sont toujours portés à merveille.

La terre est ronde. - M. le régent à ses élèves:

Nous avons vu dans notre dernière lecon

que la terre était ronde. Qui est-ce qui peut m'indiquer une preuve de sa rotondité?

L'elève Tabousset. — Les billets de chemins de fer circulaires.

De l'orateur, nous sommes enchantés!

Les Américains sont gens pratiques.

Les jeunes citoyens des États-Unis, dit un journal français, apprennent dès leur enfance à parler en public. Cela est fort bien. D'autant plus que les Yankees, ayant le sens de ce qui peut servir dans la vie, n'enseignent pas à leur progéniture l'art inutile d'enguirlander leurs pensées de vaines fleurs de rhétorique.

En Europe, dans l'instruction compliquée que l'on donne aux jeunes gens, il est évident que si, dans les programmes, on réservait une part à l'exercice de la parole, on tâcherait bien vite de faire « des orateurs ». Là-bas, tout ce que l'on demande aux enfants, c'est d'exprimer leurs pensées clairement, nettement et surtout succinctement.

Cela les gênera d'autant moins dans l'avenir que, s'ils deviennent députés, par exemple, ils n'auront pas, comme ici, le droit de parler durant trois heures pour ne pas dire grand'chose. Il ne leur sera accordé que dix minutes.

C'est, aux yeux des Américains, le maximum du temps nécessaire pour présenter un projet de loi, développer un plan de réformes, sauver la patrie ou ficher le gouvernement par terre.

Si en dix minutes on n'a pas le temps de dire beaucoup de choses, on a des chances de laisser échapper moins de bêtises.

Or, on sait le nombre de bévues que sème, sous le feu de l'improvisation, l'orateur même le plus exercé.

Dans un volume qu'un secrétaire-rédacteur de la Chambre des députés fit paraître sur le Palais-Bourbon, il cite quelques-unes des phrases les plus célèbres dans les fastes parlementaires.

C'est, en 1848, un ami de M. Corne, s'écriant: « J'approuve le parti qu'a pris Corne...!

M. Fabérot, jetant à la face des députés du centre: « Vous qui naviguez comme des papillons dans les idées politiques. »

Le général Farre, assurant que les soldats n'avaient pu manquer de pain, puisque « la marche de chaque brigade était suivie d'un four.

M. Rouher affirmant: « J'ai vu des influences républicaines se croiser les bras. »

Et M. Pierre Legrand déclarant galamment que « les ouvrières en chemises ont toutes les sympathies du ministre... »

Ou bien M. Francis Laur, effrayé à l'idée que « la France va être inondée de tonneaux vides de pétrole. »

M. Hérisson a l'aplomb d'insinuer: « Mon nom, messieurs, signifie conciliation. .

Un président du conseil assure gravement: « Messieurs, j'entends des bruits de derrière. » Un ami de l'agriculture s'écrie: « Protéger le porc, c'est nous protéger nous-mêmes! »

Un autre lance cette apostrophe: « Pendant ce temps-là, deux mille z'ouvriers frappent en vain aux portes des hôpitaux, et vous appelez ça de la démocratie!

A quoi un de ses collègues réplique: « Non, nous appelons ça un cuir! »

Le Parlement autrichien peut s'enorgueillir aussi de quelques audaces:

« L'eil de la loi $p\dot{e}se$ lourdement sur notre législation de la presse. »

« Ce reproche est un vieux serpent de mer qui, depuis de longues années, gémit dans cette enceinte. »

« Veuillez considérer cette question dans la lumière d'un sombre avenir. »

Et celle-ci:

« Une partie importante de notre agriculture est l'élevage de la race chevaline, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir! »

— Si nous passons au Reichstag allemand, nous cueillons ces jolies trouvailles:

« Notre vœu, c'est que les oscillations de l'assiette de l'impôt deviennent immobiles... »

« L'honorable collègue a effleuré la question en y nénétrant... »

«Le commerce du bétail se meut dans les régions supérieures du domaine de l'humanité!»

« Messieurs, si nous commençons à pondre des œufs!... »

des œufs!... » En Belgique, nous relevons de curieux élans

d'éloquence échappés à des avocats:

« Cette femme n'est pas un mouton à qui on fait accroîre tout ce que l'on veut! »

« On a cru bon de lui jeter à la figure les larmes de sa fille. »

Et ainsi de suite. On pourrait continuer la tournée des Parlements, en passant par nos Conseils, on ferait ample moisson de curiosités oratoires. Et, dans nos fêtes, assemblées, réunions de sociétés, vrai paradis pour les discoureurs, que de délicieuses trouvailles.

Ah! si seulement ces écueils de l'art oratoire pouvaient retenir au pied de la tribune quelques-uns de ces impitoyables parleurs. Mais il n'y a guère espoir; ils craignent le silence

... et n'ont pas d'autre crainte.

En séance.

Dans la salle des séances, Messieurs les municipaux Ont commencé leurs travaux. Ils sont cinq. Aucune absence.

C'est l'hiver. Ils se sont mis Autour du feu qui pétille, Et se sentent en famille, Sur leurs tabourets assis.

Monsieur le syndic préside, Et, suivant l'ordre du jour, De chaque objet, tour à tour, Il fait l'exposé rapide.

Là, point de discours savant, De harangues enflammées, Et les pipes allumées Ne s'éteignent pas souvent.

Le syndic parle. On écoute, Plaçant un mot, s'il le faut, Puis suit le vote, qui clôt Bientôt l'oratoire joûte.

En style... municipal,

— La matière, hélas! l'exige —
Le secrétaire rédige
Un très court procès-verbal.

A neuf heures, d'ordinaire, On lève séance. Alors Ces messieurs s'en vont en corps A la pinte prendre un verre.

E.-C. THOU.

L'eincourâ de Rolliebot.

Monsu Martin étâi eincourâ pè Rolliebot.

L'îre pllie bon que la tomma, et l'amâve tot plliein sè Rolliebotsards; por li, son Rolliebot arâi étâ lo Paradis ique bas, se lè Rolliebotsards lâi avant fé on boquenet mé de plliési. Na pas, lè z'aragnes felâvant dein lo pridzo, et quand Pâquies arrevâve l'avâi atant de mondo po coumeniï que de pllionmes à n'on tsat. Cein fasâi mau bin à ci pourro eincourâ et ti lè dzo demandâve âo bon Dieu de ne pas lo fère mouri dévant que tota sa berdzerî fût ramenaïe pè l'étrâbllia.

Vo z'alla vère que lo bon Dieu l'a oïu cein que desai, Onna demeindze, ao pridzo, monsu Martin s'einfate dein sa dzenellire et dit dinse:

« Mè frâres, vo mè crâira, se vo volliâi, mâ, l'autra né, mè su trovà, mè que ne lo mereto pas, à la porta dau Paradis. Fièso,... St-Pierro vint m'âovri.

— Quemet, que mè fâ, l'è vo, mon bon monsu Martin, quin novi... pu io vo bailli on coup de man?

— Galé St-Pierro, vo que vo z'âi lo grand lâvro et la cllia, porrâi-vo pas mè dere, se su pas courieux quemet onna tschîvra, diéro que vo z'âi de Rolliebotsards per tsî vo?

— N'é rè à vo refusă, monsu Martin, setăvo, no vein guegni cein einseimbllio.

St-Pierro preind on gros lâvro, l'aôvre, fetse sè lenettes su son nâ.

— On va vère: Ro... Rollie... Rollie-bot. A-te que lo, Rolliebot. Mon bon monsu Martin, la follie de papà è tota blliantse. Pas mé de Rolliebotsards ice que de pâi dein la man.

Quemet, nion de Rolliebot iquie? Nion?
Mon Dieu, è-te possibllio? Ein-vo bin guegni?
Nion, quand vo dio. Vouâitide, se vo

cràide que su on dzanliào. Mè, ie piattàvo et fasé : « A Dieu mè reindo!

A Dieu mè reindo! »

— Crâide-mè, monsu Martin, que fâ St-Pierro, ne vo faut pas vo débina dinse, vo z'allà vo fère veri lè sang. N'ein aussi pas délào, mà su sû que voutrè Rolliebotsards sant ao purgatoire, io sè preparant po veni perquie.

— Ah! se vo pllié, vo que vo z'îte on tant boun'hommo, voudrî bin pouâi lè vère.

— Rè de pllie simpllio. Tenîde, einfelâ clliau chargues, câ lè sedâ ne sant pas biaux. Ora, allâ pi drâi ein lêvein tant qu'à la premîre craijâ iò vo trâovera onna porta ein erdzet bariolaïe avoué dâi crâ nâires;... adan, teri à bise et pu fiède fè... Atsivo, teni-vo adî bin vedzet.

Et tracivo, caminâvo. Quin tsemins! bon Dieu dau ciè, i'en è ancora la pi d'ouye rè que de lài peinsa. On petit bocon de sèda, plliein d'èpenes, de renailles, de vouîvres que subiâvant. Tot parâi, i'arrevo à la porta d'erdzet.

- Pan, pan!

— Cò fiè quie? que so repond 'na voix tota roûtse.

— L'eincourâ de Rolliebot.

— De ?

- De Rolliebot.

- Ah! veni dedein.

Lé, l'ai avâi on grand bi l'andze avoué dai z'âles asse nâires que dâi plionmes de corbé et onna vetire asse tellameint blliantse que vo fasâi peliounâ, et pu onna cllia que brelantsive à sa cheintere, ci l'andze l'ècrisâ... cra, cra... dein on lâvro aò mète trai iadzo quemet ci de St-Pierro.

— Qu'è-te que vo vollià? que dinse mè dit clii l'andze.

Boun andze dau bon Dieu, voudri savâi
 vo trovâde p'tître que su asse courieux
 qu'onna fenna — se vo z'ai pèce dâi Rollie-botsards.

— Dāi...

— Dâi Rolliebotsards, dâi dzeins de Rolliebot... que l'è mè que su lau menistre.

- Ah! monsu Martin, n'è-te pas?

- Oï, monsu l'andze.

— Vo dîtes dan Rolliebot?

L'andze aôvre son grand lâvro, sè moille on bocon lo dâ, vîre lè folliets.

Rolliebot, que fâ ein dzemotteint... Monsu
 Martin, lâi a nion de Rolliebot âo purgatoire.
 Mon té! mon père a-te possibllio! nion de

Rolliebot ice. Hé mon Dieu! iô sant-te dan?

 Mâ, sant âo Paradis. Iò de la metzance voudrai-vo que satsant d'autro.

- Vâi mâ, l'âi vîgno dâo Paradis.

— Vo lâi îtes zu! Eh bin!

— Eh bin! ne lài sant pas... Ah! A Dieu mè reindo.

— Que volli\u00e1i-vo, monsu l'eincour\u00e1, se ne sant pas \u00e1o Paradis \u00e1o bin \u00e1o purgatoire, l\u00e1i a pas de m\u00e1itet, ie sant...

— Eh! mon Dieu! Jésus! Aï... aï... ein einfé. Ah! mè pourre dzeins, quemet mè foudrâ-te allâ ein Paradis se mè Rolliebotsards ne lâi sant pas.

— Accutâde, mon pourro monsu Martin, se vo volliâi vère de voutrè gets, vo mîmo, cein qu'ein è, prède ci tsemin, mâ vo faut traci on bocon rîdo. Vo trâovera, devè lo veint onna grocha porta. Lé, vo dèmandera. A revère.

Et l'andze cota sa porta.

L'ire on grand sèda, tot pava de tserbons rodzo. Ie trabetsivo quemet s'avé eta fin soù; iro tot ein nadze, ti mè pài l'avant n'a gotte de châte et terivo on pi de leinga. Ma, ma fài, heureusameint que i'avé lè chargues à St-Pierro, sein quie mè sari bourla lè z'erpions à tsavon.

Aprì m'itre fotu bin dài bètsets, arrevo dèvant 'na porta asse grocha qu'on arâi djurà la porta de la grandze dào syndico. Oh! mè z'einfants, que l'è tristo. Lè on ne mè dèmande pas cò su; lài a mein de làvro. On pào eintrà dedein, mè fràres, per fornaïe quemet la demeindze quand vo z'alla ào cabaret. Ie chàvo à grocha gòttes et portant îro tot badzo, i'avé la fouaire tant la pouaire mè tegnià. On cheintà lo soupion, la tsè que sè bourle, oquie quemet quand lo martsau bourle la botta d'on villhò bourrisquo po le ferra. Dein cllia cousena dào diabllio, on ouyà dài pllieintes, dài sacremeints épouvantàbllio.

— Eh bin! eintre-to aò n'eintre-to pas? que mè fà on diàbllio avoué dài grantes cornes à la tîta et onna trein pè lè man.

— Mè, ie n'eintro pas, su on ami dâu bon

— Ti on ami dâo bon Dieu... Eh! bâogre de serpeint, que vin-to fère iquie.

— Vigno!... Ah!... ne m'ein parlà pas, pu pe rè mé mè teni dessu mè tsambes... Vigno... de bin lliein vo dèmandà se... se po-t'itre... per hazà, vo n'ein pas pèce quoquon... quoquon de Rolliebot.

— Ah! benôsi! te fà la bîte tè, quemet se te ne savài pas que tot Rolliebot è per iquie. Vin vâ, pouet corbé que t'î, vin và vère quemet sant arreindzi tè Rolliebotsards.

Et sède-vo cein que i'é vu âo mâitet de clliau flliammes: Lo grand Craque; vo l'ào prâo cogniu, mè frâres, Craque que sè soulâve ti lè dzo chacosâi lè pudzes à sa pourra fenna...

Ié vu la Jeannette à Reblliet... cllia gaupa avoué son na qu'on arai djura onna trompetta et que droumessai tota soletta pè lè grandze. Vo vo z'ein rappela, mè gailla... Ma, i'ein è dza trao de.

Ié vu Louis Grand-dà que fasài son vin de fruit avoué lè peres de la tiura...

Ié vu Båbi, que glliènâve dessulè drobllions dão vesin por avai pe vito fé sa gllièna...

lé vu Fluton que savâi tant bin mettre de